

JUSIFICATIF DE DEPLACEMENT PERISCOLAIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(é),

Nom et Prénom des parents, ou responsable de l'enfant dument identifié :

Certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ____

Moyen de déplacement :

Nom et adresse de l'établissement d'accueil de l'enfant :

Accueil de loisirs

Ecole Elémentaire Hubert Nyssen, Route de Saint-Roch

13520 PARADOU

Fait à Paradou, le mercredi 4 novembre 2020

Le directeur de l'accueil de loisirs

Tony Fernandez

FAMILLES RURALES
Fédération départementale
des Bouches du Rhône
19, bis Chemin de la Mine
13660 ORGON